

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4540 - Lundi 08 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

MICRO-FINANCE

Farida Moilim a pris ses fonctions de Directrice exécutive de Meck Moroni



Farida Moilime Directrice exécutive de Meck Moroni.

Au terme d'un long processus de recrutement, Mme Farida Moilim a pris vendredi 5 janvier dernier ses fonctions de Directrice exécutive de Meck Moroni, en remplacement de Mme Laila Saïd Hassane suspendue depuis quelques mois. La cérémonie officielle a eu lieu au Golden Tulip en présence du Gouverneur de la Banque centrale et du président du Conseil d'administration de Meck Moroni.

C'était un moment riche en émotion pour la nouvelle Directrice exécutive de Meck Moroni, qui a pris officiellement ses fonctions ce vendredi 5 janvier en présence de nombreuses personnalités et proches. Consciente de la lourde mission qui lui est

confiée, Mme Farida Moilim a tenu à rassurer l'assistance de sa volonté d'assumer pleinement ses responsabilités tout en sollicitant l'accompagnement du personnel de l'institution. « Je remercie le Conseil d'Administration, ainsi que le Conseil de Surveillance pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me choisissant pour occuper ce poste. Je souhaite leur dire que je prends la mesure des responsabilités qui me sont confiées et je ferai tout pour être digne de cette confiance. C'est donc avec enthousiasme, total engagement mêlé d'un profond sentiment d'humilité que j'envisage d'accomplir la mission », déclare-t-elle.

LIRE SUITE PAGE 3

25 Djamadul Thani 1445
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2024

Lever du soleil:
05h 48mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr : 04h 33mn
Dhouhr : 12h 13mn
Ansr : 15h 50mn
Maghrib: 18h 40mn
Incha: 19h 52mn



INTERVIEW :

Bourhane Hamidou : "L'éducation est tuée dans ce pays"

Candidat à la présidentielle de janvier 2024, Bourhane Hamidou a accepté de répondre à nos questions. L'éducation, l'économie, la diplomatie..., tout un tas de sujets que nous avons abordés avec lui.

Question : quelle est votre vision pour le pays et quelles sont vos principales priorités en tant que président ?

Bourhane Hamidou : En tant que candidat à la présidence des Comores, ma vision est axée sur le développement durable, la stabilité, l'économie et le social ainsi que la promotion de l'éducation et la santé. Mes priorités incluent la lutte contre la corruption, la préservation de l'environnement, le renforcement des liens régionaux pour favoriser la coopération. Je m'engage à travailler pour le bien-être de tous les citoyens et à construire un avenir prospère.

Question : Que pensez-vous de la proposition de Mahamed Daoudou d'une candidature unique au sein de l'opposition ?

B.H : Cela ne serait pas en soi une mauvaise chose. Seulement, cette proposition dont j'étais le premier à l'évoquer, reflète beaucoup de questions. Certains se demandent sur l'efficacité d'une telle décision considérant qu'en cas de candidature unique, Azali aurait tendance à passer en force avec un taux de 50,5 ou 50,20%, ce qui serait préjudiciable selon ceux qui défendent cette thèse. Moi, ma vision au départ était justement d'aller vers une candidature unique, j'étais moi-même prêt à me retirer au profit d'un autre capable de battre le président sortant. Parce que c'était un objectif commun de tous les candidats. Malheureusement, cela n'a pas été retenu. Connaissant les ambitions du pouvoir à vouloir passer en force, parce que ne disposant pas de réserve de voix au second tour, Azali ne fera que braquer, faire un autre braquage électoral pour passer au deuxième tour.

Question : Que pensez-vous de la proposition de Dr Salim d'écourter son mandat s'il est élu pour permettre la reprise de la Tournante au profit d'Anjouan ?

B.H : La proposition du Dr Salim repose sur la nécessité de réparer l'injustice subie par nos frères anjouanais. Nous sommes de ceux qui sont convaincus qu'Anjouan doit retrouver sa Tournante dans les plus brefs délais. Il m'est difficile aujourd'hui de m'aligner sur Dr Salim mais je suis d'accord que dans un délai raisonnable, c'est-à-dire le temps de mettre en place tous les dispositifs institutionnels pour basculer vers la constitution de 2001, on peut s'interroger sur les voies et moyens qui vont être retenus pour cette manœuvre de transfert. Faut-il organiser un référendum, ce qui serait couteux ? Faut-il faire appel au parlement dans l'immédiat

sachant qu'il ne va que rejeter cette proposition, étant donné que l'Assemblée est monocolor ? Donc, il faudrait alors attendre si le nouveau président que je serai, est élu, qu'une nouvelle législature s'ouvre en l'occurrence celle de 2025 et de là on pourrait envisager le transfert. D'abord, cette nouvelle Assemblée va adopter une loi pour une révision constitutionnelle. Parce qu'il faut réviser la Constitution actuelle. Il faut passer par la représentation populaire. Ensuite, mettre en place tous les mécanismes pour aller vers les transferts dans une période de deux ans, ce qui me paraît juste.

Question : Depuis quelques années, le système éducatif comorien est miné par des grèves à répétition. Quelles sont vos solutions ?

B.H : Pour améliorer le système de l'éducation aux Comores, mon programme politique inclut les points suivants : investissement dans les infrastructures éducatives, c'est-à-dire engager des fonds pour la construction et la rénovation d'écoles en mettant l'accent sur les régions où l'accès à l'éducation est limité. Je veux renforcer la formation des enseignants et élaborer des programmes de formation continue pour le personnel éducatif en mettant l'accent sur les méthodes d'enseignement modernes. Et puis, mettre en œuvre les politiques visant à assurer l'accès équitable à l'éducation pour tous, indépendamment de la région géographique ou du statut socio-économique de la personne concernée. Nous devons encourager des filières scientifiques et médicales, promouvoir des programmes éducatifs orientés vers les sciences de la santé pour remédier à la pénurie de personnels qualifiés dans le domaine médical. Cela nous amène à établir des partenariats publics-privés, on va collaborer avec des partenaires privés pour garantir un apport financier et continu dans le secteur de l'éducation pour développer des programmes innovateurs. Nous allons encourager la participation active des communautés locales dans le processus éducatif en établissant des comités des parents et en favorisant le dialogue constant entre les écoles et les familles. Ce programme vise à créer un environnement éducatif propice à l'épanouissement des élèves tout en répondant aux besoins spécifiques du secteur médical. Pour répondre à la question, c'est un domaine très vaste et qui est très pénalisé. Comme j'ai coutume à le dire quand on veut tuer un pays, il faut tuer l'éducation. L'éducation est tuée dans ce pays. Et nous devons nous préparer. Tous les Comoriens doivent avoir les mêmes chances. Pour ce faire, je propose tout au long de ma campagne ce qu'on appelle le « palashiyo (l'école coranique) », qui doit être valorisé au même titre que les autres cultures notamment le français et les autres langues. Il est

paradoxal de constater que nous sommes un pays de la ligue arabe, l'arabe fait partie des langues officielles mais que malheureusement, on ne lui donne pas son importance d'où le déséquilibre entre les arabophones et les francophones. Nous allons commencer par revoir tous les indices des salaires des enseignants, que ce soit dans les domaines de l'enseignement en arabe ou en français. On va créer des centres pour la petite enfance bien équipés pour assurer un bon développement holistique des enfants et faciliter la conciliation du travail en famille. On va former des éducateurs puisque nous envisageons aller vers la généralisation de l'anglais, éventuellement le chinois. Il faut réviser les programmes scolaires en les alignant sur les besoins du 21e siècle en mettant l'accent sur les compétences numériques, scientifiques et sociales. Pour permettre au petit Comorien de s'épanouir, nous ferons la promotion des arts et des sports. Dans un premier temps, il faut injecter 200 milliards sur une dizaine d'années pour jeter les bases de l'éducation pour que toutes les écoles soient dotées d'équipements sportifs. Quant à l'enseignement supérieur, il faut un accès équitable en éliminant les obstacles financiers en mettant des programmes de bourses basées sur le mérite. Nous devons renforcer la recherche éducative surtout et puis investir dans la recherche universitaire pour stimuler l'innovation et encourager le progrès scientifique et technologique.

Question : Quelle politique économique proposeriez-vous pour stimuler la croissance et créer des opportunités d'emplois ?

B.H : Plusieurs mesures peuvent être envisagées. Il faut investir massivement dans les infrastructures pour allouer des fonds significatifs de ce secteur tel que les ports, les routes et les zones énergétiques. C'est la base du décollage économique. Ensuite soutenir les petites entreprises locales, mettre en place des programmes de soutien aux petites entreprises notamment des prêts et des formations en gestion en entrepreneuriat et la création d'emploi. Il faut diversifier l'économie, investir dans des secteurs tels que le tourisme, l'agriculture, les énergies renouvelables et les technologies et réduire l'indépendance à un nombre limité des secteurs. Il faut aussi former ceux qui vont accompagner cette éducation, il faut renforcer les programmes de formation professionnelle pour développer une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du marché du travail et encourager l'innovation et la créativité. Parallèlement nous devons mettre en place une politique monétaire et fiscale favorable aux investissements tout en réduisant les taxes pour les entreprises et en garantissant la stabilité monétaire. Nous devons organiser la facilitation du



commerce en simplifiant les procédures commerciales et réduire les obstacles administratifs pour faciliter les échanges commerciaux ainsi l'activité économique stimulant plutôt l'activité économique. La promotion du tourisme est un des piliers du développement, il faut mettre des campagnes de promotion touristiques pour attirer les visiteurs en mettant en valeur les aspects naturels et culturels des Comores. On peut également parler du développement de la recherche et de l'innovation pour améliorer la compétitivité de l'économie. La protection de l'environnement est un secteur primordial de par notre situation géographique, nous devons développer des initiatives écoresponsables pour préserver l'environnement. Ce qui peut renforcer l'attractivité des Comores en tant que destination touristique durable. Pour se faire, il faut établir des partenariats économiques solides avec d'autres nations favorisant ainsi les échanges commerciaux et l'accès aux financements internationaux.

Question : Quelle sera votre approche en matière de politique étrangère et quelles relations privilégieriez-vous avec d'autres nations ?

B.H : En travaillant ensemble, nous façonnerons un avenir où notre pays sera respecté et admiré pour sa contribution positive à la communauté humaine, nous serons tous des Cœlacanthes. Notre engagement envers un avenir prospère et pacifique surtout résonne à travers les frontières. Dans ce monde connecté, je reconnais l'importance cruciale de notre position géographique sur la scène internationale. En tant que président, je m'engage à forger des relations diplomatiques solides basées sur le respect mutuel et la coopération. Nous souhaitons être des partenaires dans la résolution des défis mondiaux ; il n'y a pas de petits pays, nous serons grands par nos actions. Nous

œuvrons pour la paix et la sécurité, ainsi que la lutte contre la pauvreté sans cesse croissante dans notre pays. Nous poserons aux partenaires multilatéraux la question sur notre statut de pays à revenu intermédiaire, statut ayant entraîné un déclassement de notre pays. Ce statut semble être en décalage avec la réalité. Nous contribuerons au dialogue international et à la construction d'alliances, surtout dans le continent. Nous ouvrirons les Comores à tous les pays frères d'Afrique et renforcerons nos relations avec les États arabes et musulmans. À cet effet, le réchauffement des relations diplomatiques et économiques entre les Comores et ses voisins, notamment Maurice à travers sa maîtrise de tourisme. La Tanzanie aura un rôle à jouer. Madagascar reste le premier partenaire, une nouvelle approche de nos relations avec ce pays frère verra le jour dès mon élection. Tout cela vise à aller vers une prospérité partagée. Aux investisseurs du monde entier, je lance un appel : notre pays sera ouvert aux opportunités, à l'innovation et à la croissance économique durable. Nous travaillerons à créer un environnement propice aux affaires, avec des politiques claires, une stabilité juridique et une main-d'œuvre qualifiée, résultat de la politique de formation projetée. Je m'engage à créer les conditions d'un climat de confiance propice aux investissements, assurant la protection des droits des investisseurs et la promotion d'une économie ouverte. Nous créerons ensemble des partenariats qui stimuleront la croissance économique ; ainsi, nous créerons des opportunités pour tous. Notre nation sera une force de stabilité, de coopération et de progrès sur la scène continentale et au-delà.

**Propos recueillis par
Andjouza Abouheir**

MICRO-FINANCE

Farida Moilim a pris ses fonctions de Directrice exécutive de Meck Moroni

Suite de la page 1

Un sentiment fondé sur le fait que le réseau Mutuelle d'épargne et de crédit ya Komor demeure le premier établissement de crédit du pays avec près de 35% de part de marché, et que la Meck-Moroni représente 50% de ce réseau, faisant d'elle un acteur incontournable dans l'échiquier économique de notre pays, en offrant aux entreprises et aux salariés du secteur public et privé des services financiers adaptés à leurs besoins, et aussi aux différents ménages pour leurs besoins sociaux.

La successeur de Mme Laila Said Hassane estime que la boîte a donc atteint largement sa mission d'inclusion financière en donnant accès au plus grand nombre, surtout ceux qui sont exclus du système bancaire formel, notamment les jeunes, les femmes au foyer, à travers des services financiers, tels qu'un compte bancaire avec lequel ils peuvent constituer une épargne et accéder à un crédit. Et la jeune dirigeante de saluer le travail de ses prédécesseurs « pour leur investissement, leur dévouement et le service rendu à nos membres ». Elle dit s'engager à suivre les «

orientations stratégiques conformes à la mission de l'institution », convaincue du soutien de l'ensemble des élus pour relever d'autres défis notamment l'offre de services innovants et adaptés, à travers un nouveau système d'information permettant d'évoluer vers la digitalisation, la monétique et le mobile banking.

Elle n'a pas manqué de souligner la nécessité d'une amélioration « du système de contrôle interne et de gestion des risques conformément à la réglementation en vigueur, notamment nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capi-

taux et le financement du terrorisme ». Elle a surtout montré sa fierté de servir le pays en travaillant pour une institution comorienne et qui appartient aux comoriens. Sa ligne de conduite : est celle de défendre les intérêts de ses membres, à qui appartient l'institution. « La Meck-Moroni est une société coopérative, régit par les principes universels, notamment la règle un homme = une voix. C'est avec ce principe que nous devons accompagner les changements qui s'imposent » conclut-elle.

De son côté, le gouverneur de Banque centrale a salué la nouvelle

directrice en rappelant que de 2013 à 2023 l'effectif des membres adhérents de la Meck Moroni a doublé, passant de 30 000 à 65 000. Et en termes d'épargne collectée, elle est passée de 7,4 milliard à 22 milliards dans la même période ce qui constitue une forte croissance. Il a par ailleurs salué les efforts déployés par l'ensemble du réseau et plus particulièrement la Meck Moroni pour veiller sur le bon fonctionnement de l'institution.

Nassuf Ben Amad

ELECTIONS / J-6

Formation sous haute tension des membres des bureaux de vote à Mohéli

La formation des membres des bureaux de vote (MBV) a finalement débuté samedi 6 janvier dernier à Mohéli sous haute tension, après une première tentative échouée le mardi 2 janvier. La CEII accuse les candidats de vouloir se mêler de « ce qui ne les concerne pas selon le code électoral » dira le président de la CEII. Et les candidats de répliquer en accusant la CEII de vouloir tricher, en insérant dans la liste pour la formation des MBV, des personnes qui n'ont constitué aucun dossier. Des altercations ont eu lieu entre candidats et forces de l'ordre, mais toutes les dispositions ont été prises pour que cette formation ait lieu à tout prix.

Le mardi 2 et le samedi 6 janvier, à la salle multifonctionnelle de Fomboni c'était le coup de théâtre. Entre les candidats au poste de gouverneur et leurs MBV d'un côté et les autorités char-

gées du déroulement du scrutin de l'autre, le courant ne passe plus. Chaque camp accuse l'autre. « C'était une question d'incompréhension sur la liste des membres des bureaux de vote (MBV) devant être formés avant le jour du scrutin. La CECI (Commission électorale communale indépendante) avait fait entrer des personnes à former sur la base de la liste qu'elle avait proposée alors que nous devions, conformément au code électoral, envoyer cette liste à la CENI pour validation » explique Abdallah Bounou Abbasse, le président de la CEII qui nous a reçu dans son bureau.

« Et lorsque je l'ai appris, je suis allé à la salle multifonctionnelle avec une liste que la CENI m'a transmise mais comme il y a eu des tractations, on m'a recommandé d'arrêter la formation pour un autre jour » regrette-t-il, en déplorant le fait que les candidats s'immiscent dans la question des MBV « qui ne les concerne pas. Eux ils seront



Tension autour de la formation des MBV à Mohéli.

représentés dans les bureaux de vote par des assesseurs, mais les MBV c'est le président de la CENI, conformément à l'article 219 du code électoral, qui nomme à partir de la liste issue des dossiers venus des CECI ». Une version qui contredit celle des 9 candidats qui parlent lors d'un point de presse tenu le lendemain (lire notre précédent article) d'une liste fantôme qui n'a pas suivi la procédure prévue par le code électoral et qui allait être utilisée pour la

formation.

Ce samedi 6 janvier, jour prévu pour reprendre la formation, c'est le même scénario. « Des membres qui n'avaient pas ramassé des dossiers voulaient entrer mais on n'a pas accepté » explique Bachir Maenfou Said secrétaire général de la CEII. Finalement la force publique est intervenue pour mettre de l'ordre, mais par la suite tous ceux qui se présentaient comme MBV dans les parages ont été autorisés à entrer

pour suivre la formation puisque ces autorités estimaient qu'il y avait beaucoup d'absents.

Une option que le candidat Hassanaly Abdoulanziz conteste. « Le nombre d'absents ne dépasse même pas une vingtaine alors qu'une foule nombreuse a été autorisée d'entrer ce qui suscite des interrogations surtout qu'il y a un bon nombre de personnes réservistes qui étaient déjà dedans. Ce sont des personnes susceptibles de remplacer un président ou un secrétaire en cas d'empêchement » explique le candidat Hassanaly. Pour Bachir Maenfou, ce n'est pas un souci, faire la formation ne signifie pas qu'on est systématiquement retenu pour être MBV. « Pour nous, l'essentiel est que tous ceux qui seront dans les bureaux de vote soient formés mais c'est la CENI qui va nommer » a-t-il conclu. Un véritable imbroglio à 6 jours du double scrutin.

Riwad

UNIVERSITÉ DES COMORES

La liste définitive des étudiants attendue ce lundi 8 janvier

Devant la presse, le premier administrateur de l'université des Comores Ibouroi Ali Tabibou a fait le point vendredi 5 janvier dernier sur l'effectif des étudiants enregistrés pendant la campagne d'inscriptions au titre de l'année académique 2023-2024. Et de préciser que la liste définitive sera affichée ce lundi 8 janvier.

A l'occasion du nouvel an, le président intérimaire de l'université Ibouroi Ali Tabibou a convié la presse vendredi 5 janvier dernier pour présenter les activités prévues cette année et faire le point sur les inscriptions au titre de l'année 2023-2024. « On a ouvert la campagne d'inscriptions du 9 novembre jusqu'au 16 décembre 2023. Mais l'inscription des étudiants se fait en ralenti. Cela s'explique par la technologie d'inscription en ligne et la timidité des étudiants. A la veille de la fermeture de

cette campagne, on a inscrits 5827 étudiants nouveaux. Ce chiffre tient compte par des transferts des filières et des inscriptions en master. Cependant l'université n'accordera pas une prorogation du délai de paiement des frais d'inscription car l'administration doit s'organiser sur le matériel des examens du second semestre ».

Et de préciser que l'université



L'administrateur de l'Université devant la presse.

dispose de 5 niveaux d'enseignement (L1, L3, L3, M1, M3) dont l'enseignement dispensé dans ces niveaux d'études correspond à celui des universités internationales. « Dans ces 5 niveaux on a enregistré 10 159 étudiants, soit 73% de nos projections. Toutefois nous avons projeté d'enregistrer cette année en Licence 1 environ 6982 étudiants mais seulement 4761 sont confir-

més. Ce qui veut dire qu'il y a un écart de 2221 étudiants. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cet écart », a regretté le conférencier. Ce dernier s'est défendu sur le prolongement des délais du paiement des inscriptions qui impacte l'organisation du matériel des examens. « A partir du lundi 8 janvier nous allons établir officiellement la liste définitive des étudiants inscrits à l'université. Et seulement les étudiants régulièrement inscrits peuvent se présenter aux partiels du second semestre. Cela nous permettra de connaître l'effectif définitif de chaque niveau pour pouvoir acheter les copies des examens et le matériel pédagogique qu'il faut pour favoriser la transmission des cours ».

Cette rencontre avec la presse a permis également au responsable de l'université de se réjouir de l'évolution de l'institution et de ses composantes en matière d'enseignement supérieur. « Il faut saluer les efforts

fournis par le gouvernement en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur. Car nous sommes arrivés à un niveau où la poursuite des études supérieures à l'étranger reste un choix de convenance. La preuve en est que tout étudiant parti à l'étranger est reconnu dans les universités étrangères. Des politiques visant à favoriser les recherches et à aller vers l'assurance qualité de l'enseignement sont adoptées », souligne Ibouroi Tabibou. Rappelons que l'université a été secouée les années précédentes par des crises d'ordre administratif et revendicatif. « Les conflits entre professeurs et administration centrale ont diminué. Les étudiants poursuivent les cours sans contraintes. La seule contrainte reste la procédure d'inscription en ligne, mais au fur et à mesure les étudiants vont s'y adapter », a-t-il conclu.

Kamal Gamal



Annnonce de recrutement

Coordinateur Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Sûreté (H/F)- Comores

Afin de renforcer notre équipe, nous recrutons un(e) « Coordinateur QSSE et Sûreté » pour notre Terminal de Ciment à Moroni .

Type de contrat: CDI

Poste basé à Moroni

Vos missions

- Assurer le respect des réglementations en vigueur (inspection et contrôle obligatoire)
- Appliquer les exigences et directives du groupe et suivre son implémentation
- Sensibiliser le personnel et les sous-traitants
- Suivre les projets du groupe
- Assurer l'analyse des risques de chaque poste et la réalisation des plans d'actions
- Analyser les dangers et risques avec les collaborateurs extérieurs avant tout travaux et établir ensemble le plan de prévention
- Reporter les accidents et incidents et assurer la mise en œuvre des actions correctives
- Appliquer les sanctions relatives à toutes infractions aux procédures de sécurité
- Réaliser les rapports au niveau de la région
- Assister aux diverses réunions sur l'amélioration du système de management QSSE (Usine, Région, Groupe)

- Suivre les indicateurs de performance mensuels
- Assurer l'application des exigences dans la norme ISO 9001
- Analyser les aspects environnementaux significatifs
- Mettre en place un plan de management environnemental (PME) et faire son suivi
- Mettre en place un système de gestion des déchets
- Accompagner la démarche d'auto-évaluation des risques des collaborateurs
- Suivre l'implémentation (la mise en place) des plans d'actions pour la sûreté
- Proposer des adaptations des systèmes de sécurité existant afin de répondre aux contraintes locales et leurs évolutions.
- Appuyer les équipes exploitation pour leurs opérations (déchargement bateau, production)
- Interlocuteur avec le service IT de la Région en cas de maintenance ou de problèmes réseau

Votre profil

- Vous êtes idéalement issu(e) d'une formation de niveau Bac+5 dans le domaine HSE.
- Vous bénéficiez d'une expérience similaire d'au moins 5 ans, dans un environnement industriel.
- Vous avez une capacité à respecter les délais et procédures
- Maîtrise des langues étrangères (français et anglais)
- Bonne capacité organisationnelle et méthodique
- Esprit de rigueur et d'initiative

Si vous êtes prêts à relever ces challenges avec nous, merci d'envoyer votre candidature (CV, lettre de motivation, ...) **avant le 17 janvier 2024** à l'adresse mail suivante: contactcomores@cementis.io

CEMENTIS Moroni
Ancien aéroport de Moroni



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

SECRETARIAT GENERAL,

Réf: AMI N°2023/003/DAF/CNPEV/COMPTA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) COMPTABLE AU SEIN DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION (CNPEV)

1. Contexte et Justification

Le Gouvernement de l'Union des Comores à travers le Ministère de la Santé de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, a obtenu un financement de GAVI (l'Alliance Globale pour les Vaccins et l'Immunsation) pour le renforcement du système sanitaire. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer le paiement au titre du contrat relatif au recrutement du comptable de la CNPEV.

2. Missions Principales

Sous la supervision directe du Coordonnateur de la CNPEV, le comptable assurera la tenue et l'enregistrement régulier au jour le jour de la comptabilité des fonds alloués par Gavi. Il assurera le bon fonctionnement du système comptable de la Coordination Nationale du Programme Elargi de la Vaccination (CNPEV).

3. Profil du poste :

- Diplôme de Grandes Ecoles (Baccalauréat +5 au minimum) dans les domaines de la comptabilité, des Finances et de l'Audit avec une option en Finances et comptabilité ;
- Expériences professionnelles probantes d'au moins 3 ans dans un poste similaire ou dans le domaine de la Comptabilité et Finance ;
- Maîtrise du système comptable OHADA en vigueur aux Comores ;

- Connaissances avérées dans la gestion comptable des financements par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Maîtrise de l'utilisation de logiciel comptable de gestion, la connaissance de Tom²Pro serait un atout ;
- Maîtrise parfaite du Français et la connaissance de l'anglais est un atout.

4. Durée du contrat :

Un contrat de travail à durée déterminée (CDD) d'un an sera signé au recrutement du Comptable avec une période d'essai n'excédant pas six mois. Le contrat sera reconduit tacitement après évaluation et validation par son superviseur direct.

Le contrat d'un an est renouvelable sur la base d'une évaluation annuelle de performance effectuée par son superviseur direct qui est le Coordonnateur de la CNPEV, et approuvée par Gavi.

5. Lieu de travail :

Le Comptable sera basé à Moroni avec une possibilité de missions dans les îles.

6. Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant aux l'adresse suivante : msaidiemohamed625@gmail.com ou sante2016daf@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures du bailleur de fonds.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 08h 30 à 16H 00 (heure locale) du lundi au vendredi** auprès de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la santé

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessus au plus tard **le 15 janvier 2023 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Directeur Administratif et Financier du Ministère de la Santé

CAN 2023

Un joli pactole pour le vainqueur final

C'est l'un des marqueurs de la présidence du Dr Patrice Motsepe à la Confédération Africaine de Football. Dès son arrivée à la présidence de la CAF l'homme d'affaires sud-africain avait fait du développement des compétitions africaines l'une de ses priorités. Et pour augmenter l'attrait des compétitions africaines cela passait forcément par leur valorisation en termes financiers.

Certains diront que la CAF met la charrue avant les bœufs, en priorisant les questions financières avant celles d'organisation tant décriées à chaque fois qu'elle organise un événement. Ceux qui vont bénéficier de ces farmineuses sommes auront vite oublié ces tracasseries tant le différentiel avec le passé est énorme. Le dernier vainqueur de la CAN (Sénégal) avait gagné une enveloppe de quatre millions de dollars (4 000 000 USD), ce qui était déjà un véritable changement quand on sait qu'il y a dix ans de cela, le Nigeria champion d'Afrique avait engrangé un peu plus d'un million (1 124 000 USD) de dollars.

Pour cette trente-quatrième (34e)

édition, la CAF a vu les choses en grand en faisant une augmentation de quarante 40% sur la dotation du vainqueur final. « La Confédération Africaine de Football ("CAF") a annoncé une augmentation de 40% du prix du vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023 » lit-on dans un communiqué de l'institution en date du 04 janvier dernier. Une annonce qui va ravir certaines délégations qui vont toucher une partie de cette somme, mais surtout les fédérations les moins nanties qui auront une entrée d'argent inespérée.

Cette augmentation conséquente tient de deux choses, donner plus de relief à la compétition mais aussi et surtout permettre aux associations membres qui vont en bénéficier de se projeter dans leur politique de développement. « La CAF a fait des progrès significatifs au cours des deux dernières années en augmentant la dotation de la CAN et de toutes ses autres compétitions majeures. Nous avons augmenté le prix du vainqueur de la CAN à 7 000 000 USD, ce qui représente une augmentation de 40% par rapport à la CAN précédente. Je suis convaincu qu'une partie de ce montant contribuera au développe-



Dr Patrice Motsepe
président de la CAF.

ment du football et profitera à toutes les parties prenantes du football, tout en aidant nos associations membres dans leur administration » comme l'a précisé le Dr Motsepe président de la CAF.

En bon manager qu'il est, le patron du football africain a pensé aussi aux autres participants des compétitions qui ont tous été augmentés. « Le finaliste de cette CAN CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire

2023 percevra 4 000 000 USD. Chaque demi-finaliste repartira avec 2 500 000 USD et chacun des quatre quarts de finalistes, 1 300 000 USD », soit plus de deux fois que l'ensemble de la dotation de la CAN 2015 (10 000 000 USD) qui avait vu la Côte d'Ivoire remporter son deuxième sacre continental après celui de 1992 au Sénégal.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816),
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2024/MAPETA/FSRP/AO/PISTES

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DE 15 KM DES PISTES RURALES IDENTIFIÉES AUX COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « réhabilitation de 15,00 km des pistes rurales. Cet appel d'offre concerne trois lots ci-dessous cités pour une période d'exécution de six (6mois) non cumulables.

- Lot 1: Piste Ouzio (RR 128E) – Ossao – Pandé (RR128M-02): 6,00 Km

- Lot 2: Piste Mvouni – Boboni: 4,00 Km

- Lot 3 : Piste Ongojou – Komoni – kiyo : 5,00 Km

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :« le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des routes et/ou des pistes rurales de 3 km au minimum à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit

justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offre. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de (10 000 KMF). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique ou au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 février 2024 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 07 février 2024 à 14H 30min.

8. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. Le Maître d'Ouvrage n'attribuera qu'un seul lot au maximum à un seul Soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Nombre de lots visés par le soumissionnaire Lot1 Lot2 Lot3

Lot 1: Montant de la garantie 9 000 000 KMF

Lot 2: Montant de la garantie 6 000 000 KMF

Lot 3: Montant de la garantie 7 500 000 KMF

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email :
projetpidc@mail.com

Lancé, le 05 janvier 2024



14 JANVIER 2024

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS
DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES
ET DES GOUVERNEURS DES ÎLES.



“ Mon choix.
Mon avenir.
je vote! ”



#Elections2024
#MonChoixMonAvenir